

## Cahier de doléances du Tiers État de Cambayrac (Lot)

### Cahier des doléances de la communauté de Cambayrac

La communauté de Cambayrac voyant que Sa Majesté bienfaisante ne s'occupe qu'à rendre ses sujets heureux et qu'elle cherche à connaître la triste situation de ses peuples encouragée par la bonté de son cœur, a l'honneur de lui représenter avec le plus profond respect que sa misère est extrême. Nous n'entreprenons pas de l'exposer ; nous ne saurions en donner une idée juste. Nous nous bornons à demander un commissaire qui venant sur les lieux verra avec douleur que si elle n'est pas soulagée, les habitants ne sauraient payer la charge accablante qui les réduit à la mendicité. Il verra: 1° qu'elle est trop allivrée ; elle paye 4125 l. 12 s. 5 d. pour ses impositions, se trouvant taxée à 4 l. 16 s. la quarterée, sans y comprendre ce qu'elle paye pour les 2 vingtièmes, charge accablante pour elle, parce que 2° son territoire est si dégradé par la ravine qui par le laps de temps a emporté la bonne terre, qu'il se trouve que les deux tiers ne sont d'aucun rapport et que ses prairies sont en grande partie comblées et sans espérance d'être réparées.

3° Que de soixante-six familles dont elle est composée, cinquante sont réduites, et cela toutes les années, à demander l'aumône et que les autres seize sont hors d'état de la faire étant elles-mêmes à l'étroit par les différentes charges dont elles sont accablées.

4° Parce que les rentes qu'elles payent à différents seigneurs sont des rentes constituées, qu'elles ont été obligées de contracter soit pour payer les impositions ou des arrérages de rentes seigneuriales ou surtout pour fournir la nourriture à leurs familles dans des années de disette, les mettant si à l'étroit qu'il se trouve qu'après avoir travaillé leur peu de bien ils se voient privés de la satisfaction d'en avoir pour leurs besoins la moindre partie.

5° Pour remédier à ces malheurs, les habitants ne trouveraient pas de moyen plus efficace que de lever les impositions d'une manière plus simple et bien moins onéreuse pour eux et beaucoup plus avantageuse pour les coffres de Sa Majesté ; par exemple de lever en fruits, par le moyen d'une dîme, ce qui les délivrerait des grands frais qu'ils sont obligés d'essuyer de la part des employés. Alors un fermier ou un collecteur se présentant pour prendre des fruits, il les trouverait en nature au lieu que venant demander de l'argent et n'en trouvant pas, les particuliers sont obligés pour éviter des frais, de vendre leur peu de denrées à grand marché dans le temps de la récolte et de les acheter cher au printemps ou de s'endetter.

6° Une grâce qu'ils osent demander c'est que la façon de rendre la justice soit réformée. Il y a tant de formalités à garder, tant de longueurs à essuyer, tant de frais excessifs à supporter que le plus grand malheur où puisse tomber une famille c'est d'avoir un procès.

7° On désire aussi que l'administration provinciale soit établie dans la ville de Cahors, capitale de la province et que le Quercy administre seul selon ses privilèges.

8° Enfin un mal qui réduit tous les ans dans la paroisse à la plus grande misère de 15 à 20 pauvres cultivateurs, ce sont les sequestrages, loi tyrannique s'il en fut jamais. Ces pauvres gens, dans le temps précisément qu'ils ont besoin de faire leur peu de récolte, sont obligés de veiller sur celle des autres, sont exposés à des querelles, à des meurtres et presque toujours obligés à payer pour ceux qui les ont commis, parce qu'il est difficile de remplir toutes les formalités ; pourquoi ne pas tout simplement faire séquestrer le débiteur lui-même et s'il y a quelque perte à faire, pourquoi la faire endurer à ceux qui ne doivent rien ? Il y a dans la paroisse de Cambayrac plusieurs familles qui tous les ans sont désolées par cet abus ; on ferait une œuvre de charité et même de justice de les délivrer de cette tyrannie qui nous paraît bien cruelle.

Voilà l'exposé des doléances, des plaintes et des grâces que les habitants de la paroisse de Cambayrac désirent faire passer sous les yeux de Sa Majesté, espérant que son cœur paternel écoutera notre voix et soulagera notre misère.